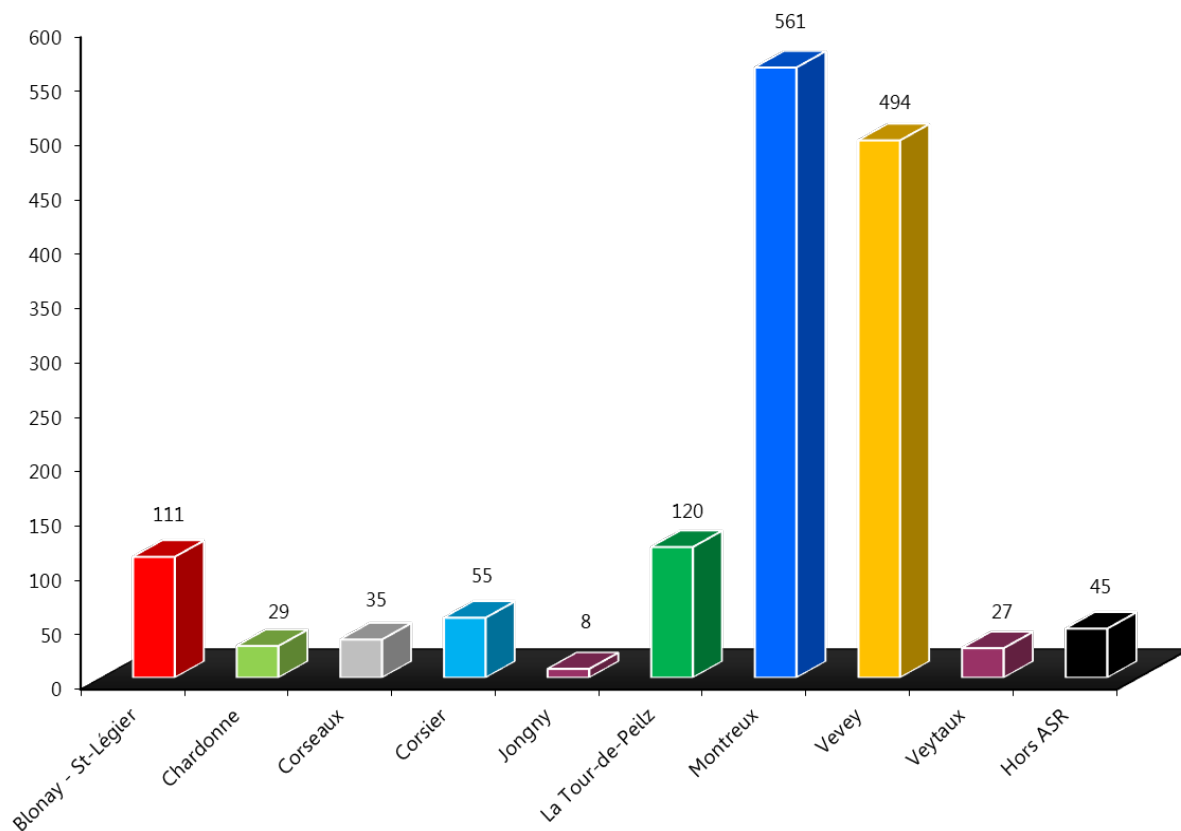
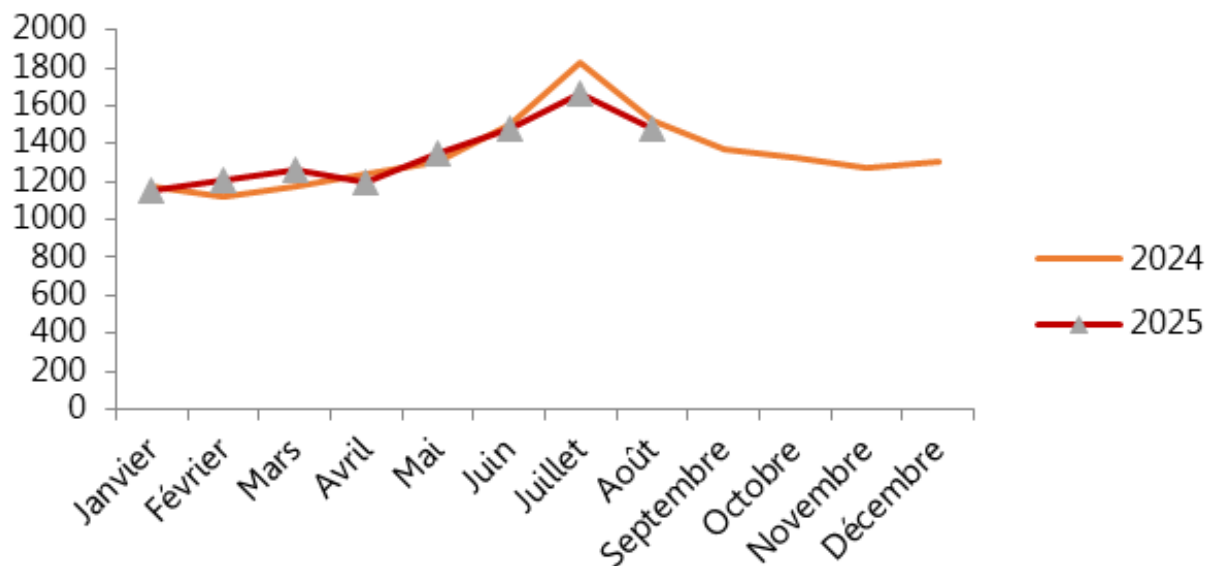


Bulletin d'information

Août 2025



Total des interventions 1'485



Prévention

Rentrée scolaire

Le lundi 18 août marquait la rentrée des classes pour les élèves vaudois. À cette occasion, différentes actions de prévention ont été menées dans la région afin de renforcer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Des banderoles et affiches ont été installées à proximité des établissements scolaires pour rappeler aux automobilistes l'importance de redoubler de vigilance en présence des jeunes écolier-ère-s.

Au total, 170 actions ont été menées aux abords des écoles par des policier-ière-s et des ASP (Assistants de sécurité publique), entre les 18 et 29 août.

Passeport-vacances

Les policiers chargés de prévention ont participé, aux côtés des autres services de l'ASR, à une matinée « passeport-vacances » destinée aux enfants de Vevey et environs.

À cette occasion, les jeunes ont eu l'opportunité de découvrir la richesse des différents métiers exercés au sein de l'ASR.



Spark

Dans le cadre de l'événement Spark (<https://spark-vaud.ch/>), le 20 août à Vevey (place Robin), deux policiers de la prévention ont présenté une voiture de patrouille et son matériel.

Cette rencontre a permis aux enfants d'échanger directement avec eux et de mieux comprendre leurs missions. Des messages de prévention ont également été transmis sur des thématiques actuelles telles que les risques liés à la consommation de protoxyde d'azote ou encore l'utilisation des trottinettes électriques.



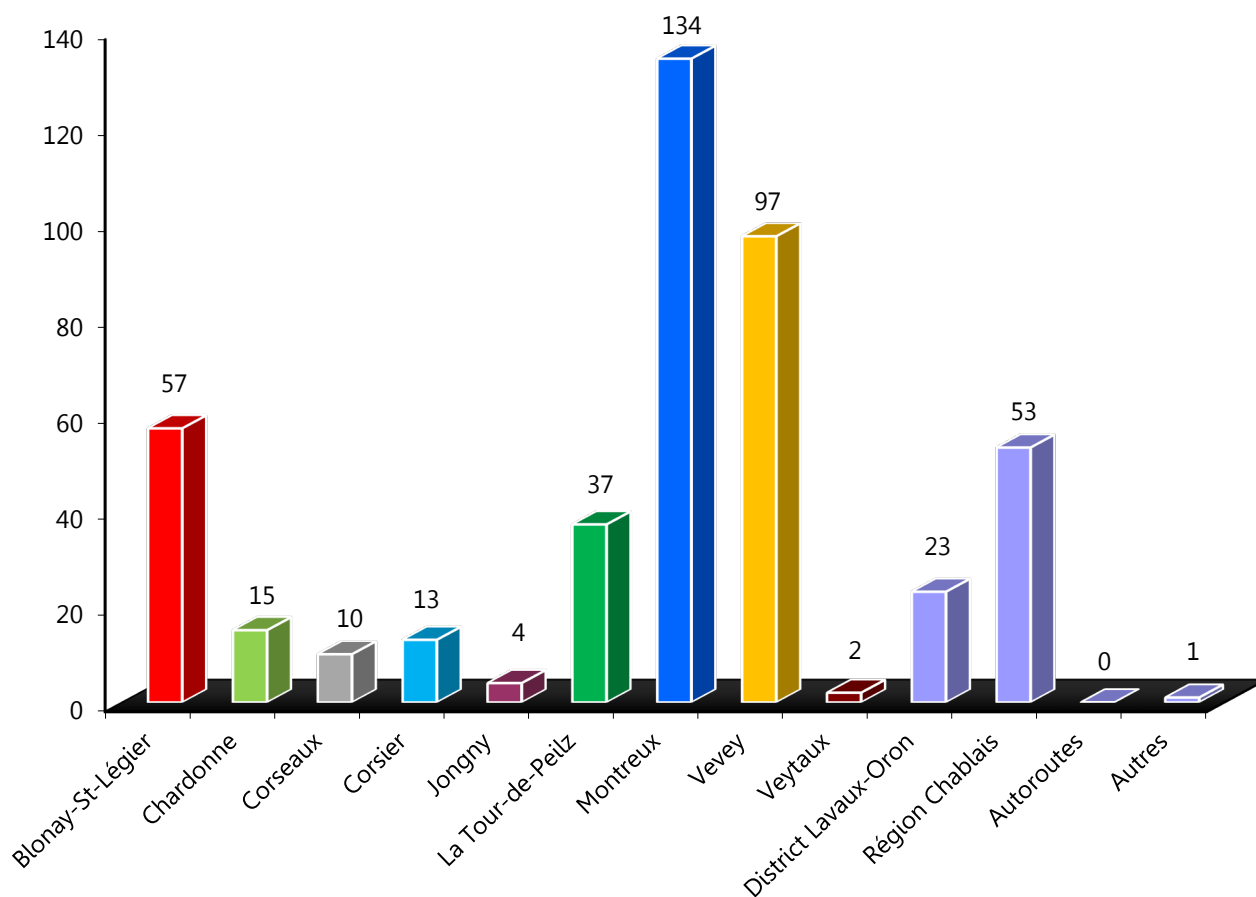
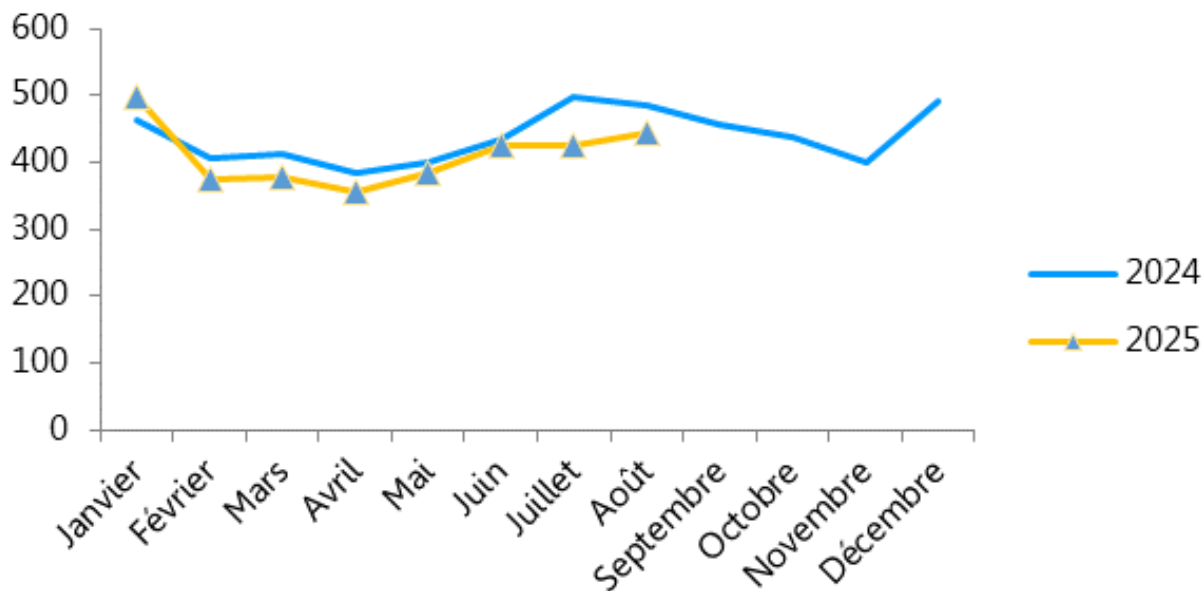
Léman Rétro

Lors de la manifestation « Léman Rétro » fin août à Blonay – Saint-Légier, deux policiers ont animé un stand d'information et de prévention, en compagnie de leurs collègues de la Police cantonale.

À l'aide de la « voiture tonneau », ils ont sensibilisé 315 personnes à l'importance de faire usage de la ceinture de sécurité. Les nombreux échanges avec le public ont été appréciés.



Total des interventions 446

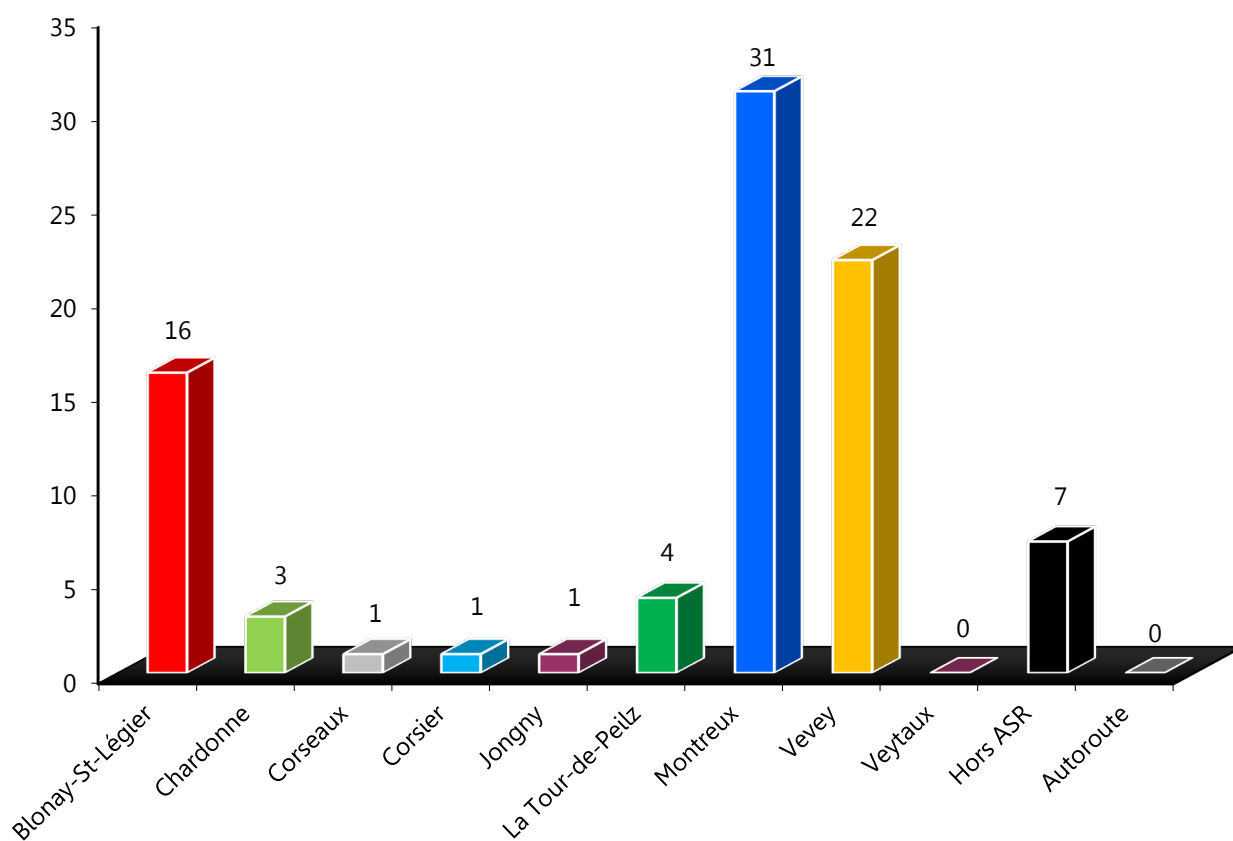
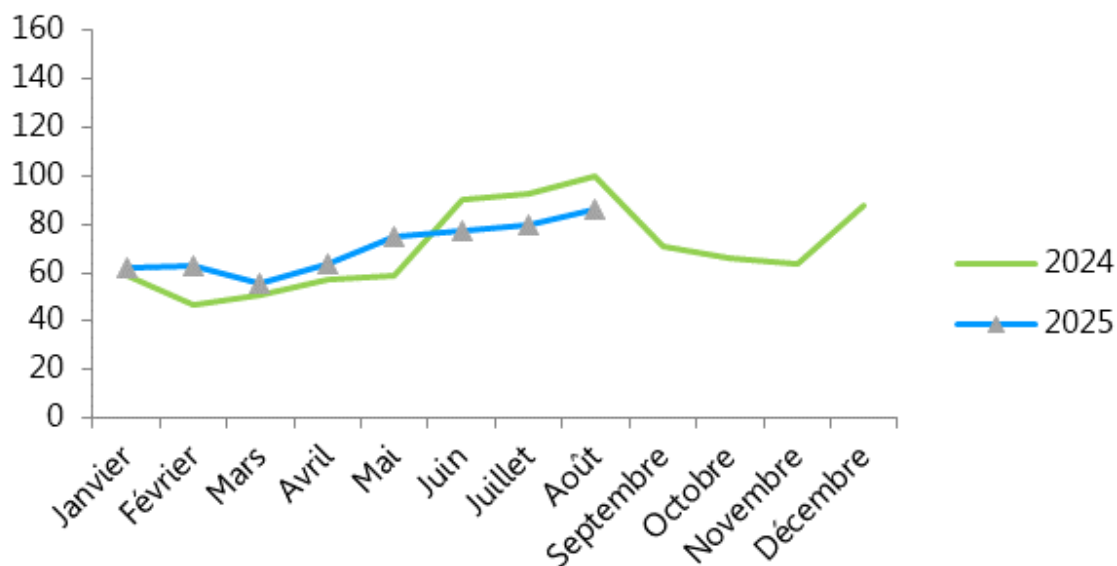


Baisse de l'état général	42
Brûlures	2
Cas psychiatriques	42
Douleurs abdominales / lombaires	29
Grossesses	2
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	22
Problèmes cardiaques	25
Problèmes respiratoires	31
Traumatismes divers	89
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	54
Autres	108



© ASR/Julie Masson

Total des interventions 86



Un feu se déclare sur un balcon à Saint-Légier

En date du 7 août, dans une rue du centre du village, des passants lèvent les yeux et aperçoivent des flammes provenir d'un balcon. Situé juste au-dessous de la toiture du bâtiment d'habitation, l'incendie peut rapidement devenir très dangereux. Au total, c'est plus d'une quinzaine de pompiers qui se rendent sur place, avec un tonne-pompe 2000 litres et un camion-échelle. Alors que du personnel d'Ambulance Riviera, de Police Riviera et de la Gendarmerie interviennent également, les pompiers parviennent à tenir l'incendie depuis l'extérieur. Montée dans les étages par l'intérieur du bâtiment, une équipe de porteurs d'appareils respiratoires permet la maîtrise totale du sinistre. L'incendie ne fait pas de victime, le logement étant inoccupé au moment des faits



Accident d'avion et pollution sur le lac



Au large de Corseaux, le 12 août en milieu d'après-midi, le pilote d'un petit avion en perte de vitesse tente de poser son appareil sur le lac. Les occupants de l'avion sont rapidement secourus par d'autres usagers du lac, tandis qu'un important dispositif de secours est mis en place. Parmi les équipes mobilisées, plus d'une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place, avec

plusieurs camions et un bateau. Le but : contrer la pollution potentielle subséquente à l'accident, notamment avec la pose d'un barrage flottant, en raison des hydrocarbures contenus dans le réservoir de l'avion. La mission s'étend du jour de l'accident à celui de son repêchage le 15 août. De nombreux partenaires participent aux opérations, dont notamment Police Riviera et Ambulance Riviera, ainsi que la Police cantonale et la DGE (Direction générale de l'environnement).

Une voiture sort de la route en fin de nuit

Aux environs de 4h du matin le 17 août, un automobiliste perd le contrôle de son véhicule dans les virages de Chailly à Montreux. Son véhicule termine sa course en équilibre précaire sur un cabanon de jardin en contrebas de la route. Les pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour sécuriser le véhicule et permettre son extraction par une dépanneuse. Les opérations sont compliquées par la fragilité du petit bâtiment, qui risque de s'effondrer. Au total, une douzaine de pompiers se sont rendus sur place avec un camion de secours routier et un tonne-pompe. Des équipes de Police Riviera et de la Gendarmerie ont aussi été mobilisés.



Blonay - Saint-Légier

09.08.2025 – 1305 : début d'incendie sur un balcon

Une quinzaine de pompiers sont mobilisés pour un feu de balcon. Ils se rendent sur place avec un camion tonne-pompe 2000 litres, un camion-échelle et un véhicule modulaire. À leur arrivée, des flammes touchent le store en toile ainsi qu'un volet en bois. L'extinction est menée rapidement depuis l'extérieur, permettant de maîtriser le feu et de limiter les dégâts. Une équipe de porteurs d'appareils de protection respiratoire inspecte l'appartement pour confirmer que celui-ci est vide et constater qu'il n'y a aucun dégât à l'intérieur. Les opérations se déroulent en collaboration avec Police et Ambulance Riviera ainsi que la Police cantonale.

31.08.2025 - 1535 : accident de la circulation avec blessé et conduite en état d'ivresse non qualifiée

Une présence policière est requise pour un accident avec blessé au carrefour du Genévrier entre une moto et une voiture. Sur place, les agents constatent que le motard, en état d'ivresse, est pris en charge par une ambulance de passage puis transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais par Ambulance Riviera. Police Riviera dresse un rapport d'accident. Le SDIS est mandaté sur place pour une fuite d'hydrocarbure et le dépanneur prend en charge la moto ainsi que la voiture sur demande des personnes impliquées.

Chardonne

23.08.2025 – 1115 : accident de la circulation avec blessé

Une cycliste descend le chemin de Paully lorsqu'elle perd la maîtrise de son cycle et chute. Blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier et conduite à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Corseaux

04.08.2025 : délit de chauffard

En début de soirée, lors d'un contrôle radar effectué sans poste d'interception, Police Riviera constate la vitesse excessive d'un motorcycle sur la route de Châtel-St-Denis à Corseaux. Le conducteur, un mineur de 16 ans, titulaire d'un permis d'élève conducteur de la catégorie A1, domicilié dans le canton de Vaud, roule au guidon de son motorcycle d'une cylindrée de 125 cm³, à 110 km/h (106 km/h après déduction de la marge de sécurité) au lieu des 50 km/h autorisés à cet endroit.

Appréhendé à son domicile peu après les faits par une patrouille de Police Riviera, il est acheminé au poste de police de Clarens où il est entendu ; il se voit retirer son permis d'élève conducteur. Le tribunal des mineurs est renseigné et le président de service ouvre une procédure pénale.

Les polices vaudoises rappellent que la vitesse inadaptée reste une des causes principales des accidents faisant chaque année des victimes. Les usagers sont invités à respecter les vitesses maximales autorisées et d'adapter la vitesse aux conditions de la route, ceci afin d'éviter les accidents et la mise en danger d'autrui.

Selon les dispositions de « via sicura » entrées en vigueur le 1er janvier 2013, il y a délit de chauffard lorsque la vitesse maximale autorisée a été dépassée :

- d'au moins 40 km/h sur les tronçons limités à 30 km/h ;
- d'au moins 50 km/h sur les tronçons limités à 50 km/h ;
- d'au moins 60 km/h sur les tronçons limités à 80 km/h ;
- d'au moins 80 km/h sur les tronçons où la limite est fixée à plus de 80 km/h.

Le délit de chauffard est passible d'une peine privative de liberté d'un à quatre ans, d'un retrait du permis de conduire d'au moins deux ans, sans compter la confiscation du véhicule utilisé qui peut être prononcée par l'autorité de jugement.

12.08.2025 -1600 : accident d'avion sur le lac

Lien sur le [communiqué de presse](#) officiel.

Corsier

04.08.2025 – 1720 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route de Châtel-Saint-Denis lorsqu'il perd la maîtrise de son véhicule. Ce dernier percute une autre voiture à l'arrêt sur un trottoir, avant de s'encastrer dans un muret. Blessé, le conducteur est pris en charge par un équipage ambulancier et transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais. Les deux engins, fortement endommagés, sont évacués par une entreprise de dépannage. Police établit un constat d'accident.

08.08.2025 – 2330 : troubles de la tranquillité

Une intervention policière est requise suite à des nuisances sonores occasionnées au Parc Chaplin par un groupe d'une quinzaine de personnes. Il leur est demandé d'éteindre la musique, de cesser de chahuter et de quitter les lieux, l'accès au parc étant autorisé jusqu'à minuit. L'organisateur de cette rencontre est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

09.08.2025 – 1220 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur la route de Châtel-Saint-Denis. Alors qu'il effectue une manœuvre de dépassement d'un tracteur, il perd la maîtrise de son engin et chute. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police.

30.08.2025 – 1420 : Trouble de la tranquillité et infraction à la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores occasionnées sur un chantier à la rue Centrale. Sur place, trois individus qui travaillent pour l'entreprise sont contrôlés. Le patron de l'entreprise déclare avoir reçu une autorisation orale de la commune sans pouvoir la présenter. Les agents stoppent le chantier. Lors du contrôle d'usage des travailleurs, l'un d'entre eux n'est au bénéfice d'aucun permis de séjour lui permettant de pouvoir travailler sur le territoire suisse. Il est acheminé au poste de police à Vevey pour la suite de la procédure.

La Tour-de-Peilz

01.08.2025 – 1325 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Lien sur le [communiqué de presse](#) officiel de la Police cantonale

05.08.2025 – 1755 : accident de la circulation avec blessée

Police et Ambulance Riviera interviennent à l'avenue de Pérouge suite à une collision entre deux voitures, l'une ne respectant pas un cédez-le-passage. Sous la violence du choc, l'un des véhicules se renverse et s'immobilise sur le flanc, en travers de la chaussée. Les lieux sont sécurisés et la route fermée. La première conductrice est légèrement blessée ; son état ne nécessite aucune prise en charge. Police dresse un constat d'accident.

15.08.2025 – 2210 : individu perturbé

Police intervient au port auprès d'un homme très agité muni d'un long bâton. Ses propos sont incohérents et son comportement perturbé. Il est maîtrisé puis acheminé au poste de police. Le médecin de service est requis en raison des antécédents médicaux de l'intéressé. Toutefois, en raison de son comportement agressif et menaçant, il ne peut procéder à son auscultation. L'homme est finalement transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais en ambulance. Un rapport est dressé par Police.

Montreux

Le 1^{er} août 2025, un détachement composé de 3 astreints de la protection civile a participé à la cérémonie officielle commémorant la Fête nationale. Le détachement a pris part au cortège officiel qui a débuté à 11 heures, devant la Stèle du Soldat et qui s'est rendu au Marché couvert de Montreux.

02.08.2025 – 0005 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté au Quai des Fleurs, alors qu'il circule sur une trottinette électrique avec une passagère, sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

02.08.2025 – 2325 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à la Grand-Rue et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 03.08.2025 – 0035 : conduite dangereuse

Une patrouille de police repère un automobiliste à la conduite dangereuse sur la Grand-Rue. Les agents enclenchent immédiatement les moyens prioritaires et engagent une poursuite. Le véhicule est intercepté à la rue du Lac. Le conducteur est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 03.08.2025 – 1500 : activité accessoire au volant

Lors d'un contrôle de la circulation à la rue du Cygne, les policiers remarquent un automobiliste en train de manipuler son téléphone portable tout en circulant sur l'avenue Claude Nobs. Le conducteur est intercepté un peu plus loin, à la rue du Lac, puis dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

07.08.2025 – 2100 : activité accessoire au volant

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interpellent et dénoncent à l'autorité compétente un conducteur qui manipule son téléphone portable alors qu'il circule sur l'avenue du Casino.

Territet, 08.08.2025 – 1805 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur l'avenue de la Riviera lorsqu'il perd le contrôle de son engin et chute. Il glisse sur une vingtaine de mètres, percutant et endommageant une voiture. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un constat d'accident est dressé par Police.

Clarens, 08.08.2025 – 2005 : inquiétude pour une personne

Une personne alerte les secours : son gendre est parti nager depuis la plage du Pierrier et n'est pas revenu. Un important dispositif se met immédiatement en place pour retrouver le disparu avec Police Riviera, la Police cantonale, quatre bateaux de la Société de sauvetage du lac, ainsi que la REGA. L'homme est finalement localisé sur un bateau de plaisance. Surpris par le courant, il s'est retrouvé soudainement au large avant d'être secouru par des navigateurs qui le remettent aux bons soins du Sauvetage. Son état de santé ne nécessitant pas de prise en charge médicale, il est raccompagné auprès de sa famille.

09.08.2025 – 1135 : ivresse sur la voie publique

Une présence policière est requise dans un centre médical auprès d'un homme alcoolisé qui crée du scandale. Au vu de son état et afin d'éviter toute récidive, il est acheminé au poste de police puis placé en cellule et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

11.08.2025 – 2250 : troubles à l'ordre public

Une présence policière est requise à l'avenue des Alpes dans un établissement public auprès d'un homme ivre qui crée du scandale. Au vu de son comportement agressif, il est maîtrisé et acheminé au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.08.2025 – 0130 : mineur de moins de 16 ans dehors après 22h non-accompagné d'une personne majeure

Un jeune de 15 ans est contrôlé par une patrouille de police au débarcadère. Il est pris en charge et conduit à son domicile. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour se trouver en rue à moins de 16 ans, non-accompagné par une personne majeure, après 22h00.

Caux, 15.08.2025 – 1505 : chien errant

La police est appelée à intervenir à proximité d'un restaurant pour un chien. L'identification de l'animal est rapidement effectuée grâce au contrôle de sa puce électronique, ce qui permet de retrouver sa propriétaire. Cette dernière est sommée de récupérer son canidé. Comme il s'agit d'une récidive, elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Brent, 17.08.2025 – 0410 : accident de la circulation avec fuite et ivresse

Une tierce personne signale la présence d'une voiture accidentée, en équilibre instable sur un cabanon de jardin, sans occupant à bord, en contrebas d'un talus à la route de Brent. Une douzaine de pompiers sont alarmés avec un camion de secours routier et un tonne-pompe. Ils parviennent à sécuriser les lieux et le véhicule, pour empêcher tout risque de chute plus importante et tout départ de feu. Police intervient également, de même que la Gendarmerie et une entreprise de dépannage. Le conducteur, en état d'ivresse, est retrouvé cheminant en direction de son domicile. Il est pris en charge par une patrouille de police et conduit au poste pour la suite de la procédure.

Clarens, 17.08.2025 – 1540 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule à la rue du Lac en direction de Vevey. Soudain, il fait un écart et l'automobiliste qui le suit ne parvient pas à l'éviter malgré un freinage d'urgence. Un choc s'ensuit et le cycliste est projeté contre le capot de la voiture avant de tomber au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un constat d'accident est établi par Police.

Clarens, 17.08.2025 – 1745 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la rue du Lac. Peu avant un passage pour piétons, et malgré un freinage d'urgence, il percute l'arrière d'un scooter qui vient de le dépasser avant de se rabattre brusquement, à très courte distance, devant la voiture. Sous l'effet du choc, le scootériste est déséquilibré et chute sur le côté avec son engin. Blessé, il reçoit les premiers soins de témoins qui alertent la REGA et prennent soin de lui en attendant l'arrivée des secours. L'homme est ensuite hélicoptéré au CHUV. La Police établit un constat d'accident.

21.08.2025 - 1715 : une branche d'arbre tombe sur les lignes électriques du bus

En fin d'après-midi, les pompiers du SDIS Riviera sont alarmés car une branche s'est détachée d'un arbre et est arrivée sur les lignes aériennes des trolleybus. Les sapeurs se rendent sur place avec un camion-échelle. En collaboration avec la société de transports publics qui s'assure que tout danger électrique est écarté, les pompiers parviennent à débiter la branche. La circulation est rapidement réouverte. Des agents de Police Riviera participent aux opérations.

Clarens, 23.08.2025 – 2020 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive est interpellé à l'avenue Major-Vautier et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

26.08.2025 – 1214 : conduite d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

Lors d'une patrouille sur le quai de la Rouvenaz, un adolescent est intercepté alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis lui permettant d'obtenir un permis de conduire pour ce type de véhicule. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

Clarens, 26.08.2025 – 1920 : accident de la circulation avec dégâts matériels et blessé, conduite en état d'ivresse

Un conducteur en état d'ivresse circule sur la route de Chailly en direction de l'autoroute lorsqu'il dévie de sa trajectoire et percute l'arrière gauche d'un véhicule circulant normalement sur sa voie. Le SDIS Riviera est mobilisé pour une pollution suite à une fuite d'huile et un équipage d'ambulanciers est requis pour ausculter le blessé qui ne nécessite pas d'hospitalisation. Les deux voitures sont évacuées par un dépanneur. Police Riviera dresse un rapport d'accident. Permis de conduire saisi et dénonciation à l'autorité compétente.

Vevey

03.08.2025 – 0130 : injures et ivresse sur la voie publique – possession de drogue

Lors d'un contrôle mené sur la Grande Place, une patrouille de police est prise à partie par un homme en état d'ivresse. Ce dernier profère des injures à l'encontre des agents et adopte un comportement peu coopératif. Face à son attitude agressive, les policiers doivent le maîtriser et le conduire au poste. Il est placé en cellule afin de prévenir toute récidive. Lors de la fouille de ses effets personnels, du cannabis est découvert. L'homme est dénoncé aux autorités compétentes.

06.08.2025 – 2115 : altercation dans un bus

Lien sur le communiqué de presse officiel de la Police cantonale : [Altercation à Vevey | État de Vaud](#)

15.08.2025 – 2140 : demande d'assistance

Notre intervention est sollicitée à la Gare auprès d'un homme ivre, couché sur les escaliers menant à la voie 1. Ne tenant plus debout, il est conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Un équipage ambulancier d'une société privée, sollicité avant l'arrivée des policiers, l'ausculte. Son état ne nécessite pas d'hospitalisation. L'homme est placé en cellule afin d'éviter toute récidive. Une dénonciation est transmise à l'autorité compétente.

29.08.2025 - 1950 : activité accessoire au volant

Lors d'une patrouille motorisée sur la Grande Place, l'attention des policiers est portée sur un conducteur qui manipule son téléphone portable tout au conduisant son motorcycle. Par la suite, il zigzague entre les files de véhicules à l'arrêt afin de poursuivre sa route tout en effectuant des coups d'accélération créant des nuisances inutiles. Le conducteur est intercepté et dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Autres – Hors Riviera

20.08.2025 - 1230 : au secours de trois enfants enfermés dans un appartement

Tandis que trois enfants de 2,5 ans et 6 mois sont enfermés dans leur appartement à Villeneuve, cinq pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour leur porter assistance. Aucun des enfants n'est blessé, mais le parent qui a fait appel aux pompiers ne parvient pas à ouvrir la porte de son logement avec sa clé. A l'aide d'une échelle, un des sapeurs parvient à entrer dans l'appartement via une fenêtre restée en partie ouverte. Les enfants sont rapidement récupérés sains et saufs par leur parent.



Le jeudi 21 août 2025, les membres de la FIR (formation d'intervention régionale) des domaines de l'appui, de l'assistance et de l'aide à la conduite (AIC) de l'ORPC Riviera – Pays-d'Enhaut ont procédé à un exercice en soirée. Ils ont entraîné les techniques propres à leurs domaines respectifs.

Le vendredi 29 août 2025, la compagnie 2 a tenu son rapport préparatoire en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois de novembre 2025.